



Relations Humaines

Index 2025 d'Egalité Femmes – Hommes de Solev

Le principe d'égalité professionnelle est un des axes prioritaires du Groupe Pochet et marque sa politique RH depuis plusieurs années.



Les mesures prises nous permettent d'atteindre, pour l'année 2025, un index d'égalité femmes-hommes de 99 points sur 100 pour **Solev**. C'est un score qui nous engage à maintenir nos efforts et qui doit participer à notre engagement sur ce point majeur.

Dans le cadre de l'accord Groupe sur l'Egalité professionnelle et la Qualité de Vie au Travail signé en juin 2023, nous suivons les actions prévues pour continuer à nous améliorer en travaillant notamment sur les thématiques de recrutement, de la formation professionnelle et de la promotion.

Pour rappel, l'index est calculé sur la base des 5 indicateurs réglementaires suivants : l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, l'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire, l'écart de taux de promotions, le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé de maternité et le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

SOLEV

Zone industrielle – 46600 Martel | Tél : +33 (0)5 65 37 38 41 – Fax : 05.65.37.34.12 / Courriel : info@solev.com
328 062 708 R.C.S Cahors | TVA FR 43 328 062 | Société par actions simplifiée, au capital de 3.246.750 €

groupe-pochet.fr